



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jan Verbeke, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliasse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Victor Wiard, Miguel Schelck, Blanche de Pierpont, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jos Bertrand, Eric Godart, Laurent Van Steensel, *Conseillers*.

Séance extraordinaire du 04.02.20

#Objet : Rapport d'activité 2018 - Sibelga/Interfin - Présentation : Cathy Clerbaux#

Séance publique

Rapport au Conseil Communal de son représentant dans l'exercice de son mandat d'administrateur d'une intercommunale Sibelga – Interfin

En 2018 Guillebert DE BERNARD DE FAUCONVAL (Conseiller Communal) était le représentant de la Commune au sein de Sibelga-Interfin.

• Quelle sont les rôles respectifs de Sibelga et Interfin ?

SIBELGA est le gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité et de gaz en Région de Bruxelles-Capitale. INTERFIN regroupe le patrimoine des communes bruxelloises dans le secteur du transport (Elia et Fluxys) et de la distribution d'énergie. A ce titre, Interfin est l'intercommunale de financement de Sibelga et son actionnaire exclusif. En vertu des dispositions statutaires de Sibelga et d'Interfin, les mandats d'administrateurs en Sibelga et en Interfin sont indissociables.

• Nombre de réunions et compétences du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration en Sibelga s'est réuni à 9 reprises au cours de l'année 2018. Il a pris des décisions en particulier en matière de tarifs, de règlements, de plans d'investissements, et de programmes d'exécution des missions de service public devant être adoptés en exécution des lois et ordonnances organisant les marchés de l'électricité et du gaz.

L'activité du Conseil d'administration et du Bureau en Interfin consiste principalement à suivre périodiquement les participations et les activités des différentes sociétés participées. Le Conseil d'administration en Interfin s'est réuni à 3 reprises au cours de l'année 2018.

• Eléments importants pour 2018

1. Situation financière

Comme les années précédentes, et conformément aux engagements pris, Sibelga et Interfin ont assuré ensemble 95 millions d'euros de revenus aux communes, soit 35 millions pour la redevance de voirie et 59,8 millions pour

le dividende ordinaire Interfin, sans compter l'avantage constitué par le service gratuit de l'éclairage public (budget moyen de 25 millions € hors TVA).

Pour financer ce dividende ordinaire, Interfin a dû cependant puiser dans ses réserves, en raison de la faiblesse du taux des OLO qui impacte directement le bénéfice des sociétés participées.

2. Délibérations relatives aux rémunérations

Suite à l'entrée en vigueur de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois, l'Assemblée générale du 18 juin 2018 a adopté une nouvelle délibération relative aux rémunérations des administrateurs.

3. Plan d'investissement 2019-2023

Pour 2019-2023, les perspectives budgétaires pour les investissements en électricité sont globalement stables malgré la forte hausse des coûts de pose. Les perspectives pour les investissements en gaz seront structurellement stables à l'avenir et en forte baisse par rapport à l'historique.

- Pour l'électricité :

- poursuite des poses « HT (haute tension) » et « BT (basse tension) » ;
- extension de l'infrastructure de télécommunication ;
- accélération de la rénovation des cabines réseaux ;
- pose de compteurs électroniques dans le cadre de la Directive « Efficacité Energétique ».

- Pour le gaz :

- fin d'un gros investissement ponctuel (2016-2017) pour garantir à long terme la sécurité d'approvisionnement et l'harmonisation des réseaux (« Connexion Sud ») ;
- sécurisation des Stations de Réception (incendie et intrusions) ;
- démarrage actions de préparation de la conversion du gaz L vers le gaz H ;

Programme des missions de service public 2019

Pour rappel, les 2 missions essentielles que Sibelga assume en matière de missions de service public sont une mission sociale et la mission d'éclairage public communal. Il faut y ajouter depuis fin 2016 la coordination des projets SolarClick et NRClick financés par la Région. Et, à partir de fin 2018, une nouvelle mission de service public relative à la conversion du gaz L vers le gaz H consacrée par une ordonnance votée le 20/07/2018.

S'agissant de la mission sociale de Sibelga, l'ordonnance votée le 20/07/2018 consacre l'interdiction de coupure pour les ménages arrivant en fin de contrat en période hivernale et fait de ceux-ci une nouvelle catégorie de clients hivernaux. Ces nouveautés expliquent que Sibelga anticipe pour 2019 une hausse du nombre moyen de clients protégés (2600 en électricité et 2000 en gaz) ainsi que du nombre moyen de clients hivernaux (530 en électricité et 450 en gaz), avec un impact marginal sur l'effectif à affecter à l'activité et sur le budget.

S'agissant de l'éclairage public, l'objectif de renouvellement du parc reste stable (4% par an). En 2019, il est prévu de placer 3.280 nouveaux luminaires. Les lampes au mercure devraient être éradiquées dans toutes les communes bruxelloises. Un passage systématique aux lampes blanches tant en construction qu'en entretien systématique est à l'ordre du jour. Enfin, en matière d'efficacité énergétique, et conformément à la roadmap technologique : il est prévu de généraliser le dimming préprogrammé autonome sur les nouveaux luminaires, le recours aux LED's va s'accroître et ne sera plus limité à des applications spécifiques et un marché public en matière d'Intelligent Street Lighting va être lancé.

Enfin, au titre de la nouvelle mission de service public en matière de conversion L-H, Sibelga devra, en 2019, envoyer une communication aux 162.000 clients qui seront convertis en 2021 et financer (pour un budget estimé à 1,9 millions €) une nouvelle prime au contrôle périodique des chaudières et chauffe-eau (incluant le contrôle de compatibilité des appareils au gaz H) ; cette prime de 100€ sera réservée aux ménages à bas revenus et elle relèvera des primes « énergie » gérées par Bruxelles Environnement.

4. Programmes Solarclick et NRClick

Pour rappel, le programme SolarClick a pour objectif la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics appartenant aux pouvoirs publics (para-)communaux et (para-) régionaux. Sibelga a été mandatée par la Région pour coordonner tout le programme : études, passation des marchés publics, préparation et suivi des travaux, suivi de l'exploitation des installations pendant toute leur durée de vie (20 ans). En 2018, Sibelga a réalisé une grande partie de l'analyse des toitures éligibles et de l'analyse de la faisabilité technique des différents projets. En outre, les différents marchés publics ont été passés avec les installateurs, que ce soit pour les installations de petites, moyennes et grosses puissances. En mars 2018, Sibelga avait ainsi identifié 148 projets.

S'agissant du programme NRClick, il se base sur l'outil de comptabilité énergétique développé il y a quelques années pour les communes et a été élargi aux pouvoirs publics para-communaux et (para-) régionaux.

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 06 février 2020

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze